



Communiqué de presse

Paris le 27 janvier 2015

TTF : les actionnaires de long terme plus que jamais les dindons de la farce

Une fois de plus, la France tente de relancer la mise en place d'une taxe sur les transactions financières (TTF) sinon à l'échelle de l'Union du moins dans onze de ses pays. Relancer ? Pour les épargnants français, cette taxe est bien réelle depuis plus de deux ans et ils ont à bon droit le sentiment d'avoir été floués.

Pour compenser un alourdissement important de la fiscalité et l'abolition du seuil de cession, le législateur avait supprimé l'impôt de Bourse (0,3 % pour les ordres supérieurs à 7 668 €) en 2008. Avec la TTF, il le rétablissait quatre ans plus tard sous une forme tellement absurde qu'elle pénalise les actionnaires de long terme et épargne les spéculateurs qu'elle est sensée décourager.

En effet, telle qu'elle est construite, la TTF frappe uniquement les investisseurs de long terme, dont les actionnaires individuels. En ne se limitant qu'aux 137 entreprises dont le siège social se situe en France et la capitalisation boursière dépassait 1 milliard au 1^{er} décembre 2014, elle concerne l'essentiel des actifs boursiers des épargnants. Plus aberrant, les titres spéculatifs (warrants, turbos...) y échappent aussi, de même que ceux n'entraînant pas de changement de propriété (certificats, obligations, y compris les convertibles ou remboursables en actions). Les opérations à terme, avec service de règlement différé (SRD), passent, elles aussi, à travers les mailles du filet. De même que celles bouclées dans la même journée. Un comble !

A croire que le gouvernement a voulu favoriser la spéculation. Seul l'essentiel des sociétés éligibles au PEA-PME est épargné. Mais pour combien de temps ? On aurait pu espérer que l'expérience aurait servi. Hélas, en se concentrant sur les actions, la TTF adresse un très mauvais signal aux investisseurs de long terme soucieux de mobiliser l'épargne en faveur de l'économie française.

A cette occasion, Charles-Henri d'Auvigny, président de la F2iC, rappelle que « *au moment où le gouvernement veut inciter les épargnants à contribuer de manière plus affirmée au financement des entreprises, il est nécessaire de mettre en place une cohérence dans la politique fiscale du pays et de ne pas changer de discours en fonction des circonstances. Les investisseurs individuels sont prêts à investir leur épargne dans les entreprises afin de favoriser la croissance, mais il faut cesser d'y mettre des obstacles juridiques et fiscaux à chaque discussion budgétaire. La F2iC est prête à participer à la réflexion du gouvernement pour amener les Français à l'investissement en actions.* »

Contact

Aldo Sicurani

Délégué Général

01 42 60 12 47

asicurani@f2ic.fr

Fédération des Investisseurs individuels et des Clubs d'investissement

39, rue Cambon 75001 Paris

Tél. : 01 42 60 12 47 – Fax : 01 42 60 10 14 – www.f2ic.fr



À propos de la Fédération des investisseurs individuels et des clubs d'investissement (F2iC)

Héritière de la Fédération française des clubs d'investissement (FFCI), la F2iC se donne pour mission de promouvoir l'épargne financière utile en contribuant au développement, à l'amélioration et au maintien des compétences financières des consommateurs, des épargnants, des investisseurs et des actionnaires individuels en direct comme à travers les clubs d'investissement. Ces derniers rassemblent des particuliers qui ont décidé de mutualiser leur épargne pour investir en Bourse. La Fédération sert de relais entre les actionnaires et les sociétés cotées par le biais de réunions, de brochures et bulletins d'information et grâce à son site internet. Par ailleurs, partenaire de l'Ecole de la Bourse, elle participe à l'effort d'éducation financière des épargnants. Enfin, la F2iC joue un rôle consultatif auprès des autorités de place.

Membres

- *Sociétés et organismes : AFG, AFIC, Air France – KLM, Air Liquide, Airbus Group, Alternativa, AMAFI, Axa, Bic, BinckBank, BNP Paribas, Bourse Direct, BPCE, CIC, Ecole de la Bourse, Edenred, EDF, Euronext, Foncière des Régions, GDF Suez, Gecina, Groupe Seb, L'Oréal, Lafarge, Lagardère, Michelin, Natixis, Orange, Paris Europlace, PME Finance, PSA, Rexel, Saint-Gobain, Sanofi, Société Générale, Suez Environnement, Total, Thermador Groupe, Vilmorin & Cie, Vivendi.*
- *105 000 contacts actionnaires individuels, 50 000 adhérents individuels dont 11 000 responsables de clubs d'investissement.*